

**« Les chiffres clés du tourisme départemental »**

**Septembre 2006**

## **SOMMAIRE**

### **Les grands caractères de l'activité du tourisme du Pas-de-Calais**

1. Le poids du tourisme dans le Département du Pas-de-Calais
2. Le tourisme : un secteur créateur d'emplois
3. Synthèse des forces et faiblesses du tourisme départemental

**Les grands caractères de l'activité du tourisme du Pas-de-Calais**

## **Le poids du tourisme dans le Département du Pas-de-Calais**

Au niveau régional, le tourisme c'est :

- Un chiffre d'affaires de 3 000 000 000 € et 3,3 % du PIB régional
- Le 9<sup>e</sup> rang national pour le chiffre d'affaires du tourisme
- Mais le 8<sup>e</sup> rang pour le nombre de nuitées hôtelières, contre le 12<sup>e</sup> en 1988
- 40 000 000 nuitées en moyenne annuelle
- 21 000 emplois salariés et une augmentation de 300 par an depuis 1999 et 8 400 emplois salariés saisonniers sur trois mois.

Plusieurs aspects méritent d'être soulignés :

- L'observation de l'activité du tourisme se fait au niveau régional et il est souvent difficile d'obtenir des données à un niveau infra régional : nombre de touristes en séjour, dépenses touristiques ... C'est une situation qui n'est pas propre à la Région Nord – Pas-de-Calais : une enquête nationale réalisée en 2005 montre que 48 CDT seulement disposent d'un observatoire départemental
- Les données régionales existent pour l'emploi touristique, la fréquentation des hôtels et de l'hôtellerie de plein air, des équipements et des sites culturels et de loisirs recevant plus de 20 000 visiteurs par an. Ces données concernent la demande et les clientèles ; elles peuvent parfois être territorialisées
- En revanche des pans entiers de l'activité touristique ne sont que partiellement ou pas du tout observés : la fréquentation de l'hébergement non-marchand (résidences secondaires), la fréquentation et les clientèles des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes, la fréquentation des sites ouverts et des espaces de nature ...

## **L'OFFRE TOURISTIQUE DEPARTEMENTALE**

C'est un aspect globalement bien appréhendé et largement connu, notamment au travers du diagnostic du schéma régional du tourisme, de l'ensemble des guides touristiques à destination des clientèles et des prospects et des diagnostics territoriaux du tourisme à de nombreuses échelles : stations et villes, intercommunalités, groupements d'intercommunalités...

Pour le Département du Pas-de-Calais les traits caractéristiques de l'offre touristique sont :

- Un Parc Naturel Régional regroupant 152 communes
- Un Parc Départemental de nature et de loisirs de 150 ha
- 2 villes d'art et d'histoire : Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer
- 8 stations classées :
  - Ambleteuse, classée station de tourisme
  - Berck-sur-Mer, Boulogne-sur-Mer, Calais, Stella-Plage, Hardelot, Le Touquet-Paris-Plage, Wimereux, classées stations climatiques

- 35 offices de tourisme classés, dont 28 sont engagés dans la démarche Qualité départementale :
  - 15 offices de tourisme 1\*
  - 11 offices de tourisme 2\*
  - 8 offices de tourisme 3\*
  - 1 office de tourisme 4\* certifié NF SERVICE : Le Touquet-Paris-Plage
- Environ 300 000 lits touristiques dont on trouvera le détail ci-dessous :

**TABLEAU RECAPITULATIF  
DE L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE DU DEPARTEMENT**

	<b>Nombre de lits *</b>	<b>% des lits marchands</b>	<b>% des lits touristiques</b>
<b>Hôtels</b>	13 048	14,0 %	4,4 %
<b>Résidences de tourisme</b>	1 293	1,4 %	0,4 %
<b>Terrains de camping</b>	67 620	72,8 %	22,6 %
<b>Tourisme social et associatif / gîtes de groupes</b>	2 887	3,1 %	1,0 %
<b>Meublés de tourisme labellisés et/ou classés</b>	6 666	7,2 %	2,2 %
<b>Chambres chez l'habitant labellisées</b>	1 326	1,5 %	0,4 %
<b>Total lits marchands (1)</b>	<b>92 840 **</b>	<b>100,0 %</b>	<b>31,0 %</b>
<b>Résidences secondaires (2)</b>	206 390 ***		69,0%
<b>Total lits touristiques (1) + (2)</b>	<b>299 230 ****</b>		<b>100,0 %</b>

\* Les ratios nationaux utilisés sont les suivants :

- Hôtels : lit = chambre x 2
- Terrains de camping : emplacement x 3
- Chambres chez l'habitant : chambre x 2
- Résidences secondaires : résidence secondaire x 5.

\* Sauf pour les meublés de tourisme : capacité déclarée (labels et classement préfectoral)

\*\* Soit : 57,9 % de la capacité régionale

\*\*\* Soit : 83,4 % de la capacité régionale

\*\*\*\* Soit : 73,6 % de la capacité régionale.

**Compte tenu du stock existant que représente le parc des résidences secondaires (41 278) du Département la marge de progrès possible pour l'hébergement meublé de tourisme est considérable.**

## **LA DEMANDE TOURISTIQUE**

Globalement, on estime que le Pas-de-Calais accueille annuellement 3 400 000 séjours touristiques et 17 100 000 nuitées, dont :

- 1 400 000 séjours étrangers pour 3 600 000 nuitées, soit une durée moyenne des séjours de 2,6 jours
- 2 000 000 séjours français pour 13 500 000 nuitées, soit une moyenne des séjours de 6,8 jours.

Le Département se positionne donc sur le marché des courts séjours d'une clientèle de proximité.

La grande différence de la durée moyenne des séjours entre la clientèle étrangère et la clientèle française s'explique certainement par la conjugaison des deux phénomènes suivants :

- Le nombre important des résidences secondaires. En effet dans ce type de statistiques, les personnes en résidence secondaire sont des touristes, c'est-à-dire des « personnes qui séjournent au moins une nuit en dehors de leur lieu de résidence principale »
- L'hébergement en camping dans le Département se caractérise par une part largement majoritaire des emplacements réservés au camping résidentiel.

La demande touristique du Pas-de-Calais se caractérise par plusieurs traits :

- C'est une demande de vacances concentrée dans le temps (calendrier scolaire) et dans l'espace : la Côte d'Opale accueille un vacancier sur trois. Cette demande intéresse par ordre d'importance la résidence secondaire, l'hôtellerie de plein air, l'hôtellerie, les meublés de tourisme sur le littoral, les meublés et les chambres d'hôtes en espace rural, les villages de vacances
- C'est une demande de courts séjours et de week-ends qui concerne en priorité les habitants de la région, des régions limitrophes et les Britanniques, les Belges, les Néerlandais, les Allemands et les Scandinaves
- C'est une demande régionale de loisirs de proximité qui suppose des déplacements de courte distance et de durée réduite à destination des équipements de loisirs péri urbains : espaces de nature, forêts, plans d'eau.

Le littoral et l'animation des stations jouent un rôle essentiel dans cette demande, mais aussi les grands équipements culturels et de loisirs : le nombre d'entrées en 2004 sur les différents lieux de visites et musées du Département s'élève à plus de 2 600 000, et de plus en plus événementiel culturel des villes

- C'est un tourisme d'affaires : un touriste sur dix, mais 37,3 % des nuitées hôtelières du Département, soit près de 1 000 000 de nuitées hôtelières annuelles sont des nuitées d'affaires. De très grandes disparités territoriales caractérisent cette demande, allant de 62 % pour l'Arrageois à 16 % pour le littoral du Montreuillois (31 % pour l'ensemble du littoral du Pas-de-Calais)
- C'est enfin un tourisme de transit lié à la position carrefour du Nord – Pas-de-Calais et du Département : 150 000 000 de passages sont enregistrés chaque année aux frontières du Nord – Pas-de-Calais, dont 30 000 000 sont les passages transmanche.

## **LE TOURISME : UN SECTEUR CREATEUR D'EMPLOIS**

**En 1999, 14 100 personnes sont des salariés du tourisme dans le Pas-de-Calais et 16 800 en 2005, soit une augmentation de 20 % dans cette période.**

Les résultats de l'Observatoire Régional du Tourisme montrent que le Pas-de-Calais est le Département qui a le plus d'emplois touristiques en Nord – Pas-de-Calais : 67 % des emplois salariés touristiques de la Région.

Plusieurs faits méritent d'être soulignés :

- 1) L'emploi touristique est inégalement réparti :
  - 79 % des emplois touristiques départementaux sont concentrés dans les trois territoires littoraux : Calaisis, Boulonnais, Montreuillois
  - 6 % dans les territoires de l'espace rural profond du Département : essentiellement dans l'Audomarois et le Ternois
  - 15 % dans les territoires urbains de l'intérieur du Département : ex bassin minier et Arrageois.
- 2) De 1996 à 1999, tous les territoires du Département ont créé des emplois touristiques :
  - + 12 % dans les territoires littoraux
  - + 17 % dans les territoires ruraux
  - + 12 % dans les territoires urbains de l'intérieur du Département.
- 3) Cette évolution continue d'être positive : puisque ce sont 300 emplois salariés qui sont créés annuellement dans le domaine du tourisme au niveau régional.
- 4) Le tourisme profite à l'emploi local, puisque un salarié sur trois réside dans la commune de son lieu de travail, contre un sur quatre pour l'ensemble des activités. Au total, seuls 3 % des salariés résident hors de la région.

## **SYNTHESE DES FORCES ET FAIBLESSES DU TOURISME DEPARTEMENTAL**

Si la Côte d'Opale reste le moteur du développement touristique du Département, le fait le plus marquant de ces dix dernières années est certainement l'apparition d'Arras et à un autre niveau de Saint-Omer et d'une manière générale des villes dans l'économie touristique du Département. Mais, c'est un fait : l'économie touristique départementale reste majoritairement littorale.

Ainsi :

- En 1999, les 23 communes côtières du Pas-de-Calais concentrent 68 % de la capacité départementale d'accueil en résidence secondaire (et 57 % de la capacité régionale)
- En 2004, 59 % des nuitées hôtelières départementales sont réalisées sur la frange côtière du Département
- En 2004, 59 % des nuitées de passage en hôtellerie de plein air sont réalisées sur cette même frange côtière entre mai et septembre (mois d'observation)
- De 1995 à 2004, 65 % du montant des aides financières du Département ont été octroyées à des hébergements touristiques en milieu rural situés dans les trois territoires littoraux et concentrés sur treize intercommunalités (source : Rapport de 2005 du CDT au Conseil Général)
- En 2004, 60 % du produit de la taxe de séjour perçu dans le Département ont été collectés par 12 communes littorales l'ayant institué
- En 2006, sur les 23 communes littorales, 12 disposent d'un office de tourisme classé.

En synthèse, les forces et faiblesses du tourisme départemental peuvent être résumées de la façon suivante :

### **FORCES**

- Le Département du tunnel sous la Manche
- Une offre dense et diversifiée
- Une demande diversifiée en termes de motivations et de consommation touristique : excursions, courts séjours de proximité, longs séjours de vacances
- Une demande étrangère importante en progression et en voie de diversification
- Des destinations de renommée internationale
- Une offre qui monte en qualité, sous l'impulsion de démarches Qualité en cours
- Une accessibilité croissante auprès de bassins de clientèles importants
- La possibilité d'associer le Pas-de-Calais à des images prestigieuses et évocatrices :
  - UNESCO : beffrois, ex bassin minier
  - Opération Grand Site National
  - Louvre.



## **FAIBLESSES**

- Une image encore négative auprès des Français
- Une forte dépendance de l'activité touristique départementale au marché britannique
- Des filières insuffisamment adaptées aux attentes des marchés
- Une concentration des flux dans l'espace et dans le temps et des politiques de transports alternatifs à la route peu adaptées aux déplacements de loisirs
- Une précarité, une faible qualification et une concentration dans l'espace et dans le temps des emplois touristiques
- Une montée en puissance des destinations européennes concurrentes et une réactivité aux prix insuffisante
- Un risque de banalisation de l'offre départementale.